

## Panique chez NICKY COSMETICS (NICKY PARIS)

Depuis décembre 2019 le Réseau anti-arnaques est destinataire de réclamations concernant le site **NICKY-C.COM** : colis mal conditionné avec des produits cosmétiques qui se répandent à l'intérieur, service clients inexistant, délais de livraison extensibles.

Tout contact sur le formulaire du site engendre l'envoi d'une réponse type : *« Merci de votre message. Nous ne nous occupons pas des litiges de commandes, ou de produits cassés, ou ayant fui. Merci d'envoyer un mail au SAV : [sav@nicky-c.com](mailto:sav@nicky-c.com) »*

Ce site est exploité par **WE EVENTS**, société installée à Boulogne Billancourt, créée en 2016 et détenue majoritairement par un animateur de TF1 bien connu. Son activité déclarée est le conseil en relations publiques et communication.

**NICKY COSMETICS** fait partie de ces marques qui se sont fait connaître par les réseaux sociaux. Des stars de la télé-réalité viennent vanter les mérites de ces produits. Il reste à savoir si ces compliments ne sont pas télé-guidés...



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))